

Grille Horaire

Enseignement Technique

7^e GESTION DES TRÈS PETITES ENTREPRISES (7^e PB)

Heures semaine : 32h

La formation identique (F.I.) de 16 heures se compose de :

Éducation physique	2h
Religion Catholique	2h
Français	4h
Langue Moderne 1 (Néerlandais)	2h
Formation Sociale et Economique	2h
Formation Scientifique	2h
Préparation CESS	2h

+ Option Gestion des Très Petites Entreprises :

Comptabilité – Informatique de Gestion	6h
Gestion Commerciale et législation	6h
Stages (organisés en bloc de périodes au cours de l'année)	4h
TOTAL	32h

Des stages professionnalisants sont organisés en 7 PB.

Cette formation est sanctionnée par :

- un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- un certificat de qualification (CQ).

En outre, un certificat de gestion est décerné aux élèves ayant terminé avec fruit la 7PB.

Une lettre de motivation expliquant les raisons de ton choix de cette option doit accompagner cette grille de demande.

*Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec
Mme Platteau, directrice ou Mme Guinchon, secrétariat des études.*

